VILLE DE PARIS | MAIRIE 12

PARIS RESPIRE

Quartier Laperrine

À partir du 4 avril et jusqu'au 9 juin 2025

À l'occasion de la Foire du Trône, la Ville de Paris et la Mairie du 12e ont souhaité mettre en place une zone réservée à la circulation et au stationnement des riverains de 12h à 1h les samedis et veilles de jours fériés, de 12h à minuit les dimanches et de 12h à 23h pendant les jours fériés.

À partir du 4 avril, seuls les riverains (sur présentation de la carte grise à l'adresse du logement concerné ou toute autre pièce justificative), les véhicules de secours et les taxis seront autorisés à entrer dans la zone via le point d'accès filtrant situé place Édouard Renard et ressortir par la rue Joseph Chailley. Durant cette période, la rue Marcel Dubois est mise en double sens.

Dispositif en vigueur

Les samedis :
12h > 1h

Les dimanches :
12h > minuit

Les jours fériés :
12h > 23h

Les veilles de jours fériés :
(30 avril, 7 mai, 28 mai, 8 juin)
12h > 1h

Du 4 avril au 9 juin 2025.

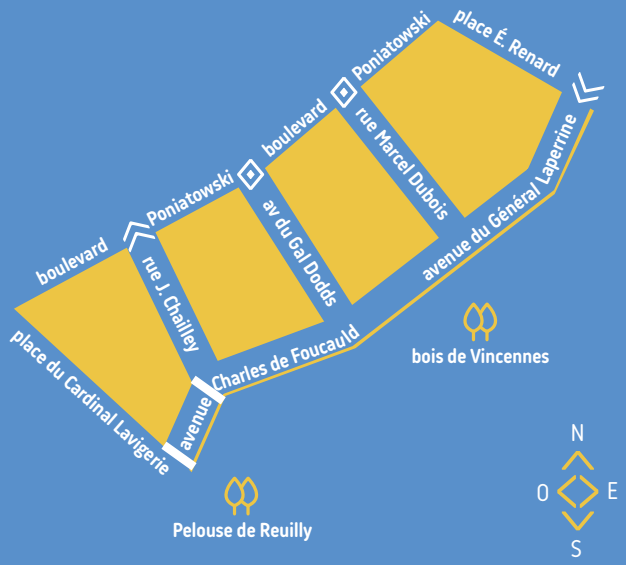

Barrages filtrants
Barrages fixes

Tous les quartiers de Paris Respire sur www.paris.fr/parisrespire